

LE BIDAYEN

Bulletin municipal d'Arrest



 Baie de Somme
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

N°53

MARS 2024

SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE...
 Pour toute demande de **carte d'identité** ou de **passport**,
 gagnez du temps en remplissant la **pré-demande en ligne**.



Rendez-vous sur ants.gouv.fr

PHOTODUPLICATIONS



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

<p>FORMATION, EMPLOI ET RETRAITE</p>		<p>SANTÉ</p>
	<p>ÉTAT CIVIL ET FAMILLE</p>	
<p>JUSTICE</p>	<p>BUDGET</p>	<p>LOGEMENT, MOBILITÉ</p>

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

ACCUEIL

informations et orientation



ACCOMPAGNEMENT

dans vos démarches administratives



MISE À DISPOSITION

d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques



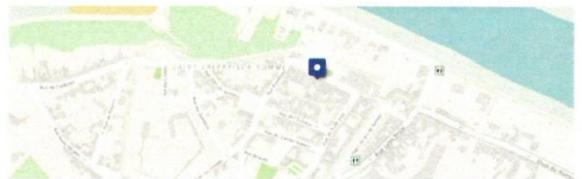
Votre Agence France Services à Saint-Valéry-sur-Somme

Adresse
 Mairie
 19 Place Saint-Martin
 80230 Saint-Valéry-sur-Somme

Ouvert du lundi au vendredi
 9h00-12h00
 14h00-17h00
le samedi
 9h00-12h00

Contact
 Tel : 03 75 62 01 65
 Mail : saint-valery-sur-somme@france-services.gouv.fr

Où nous trouver ?



Ouvert aux habitants des communes voisines



LE BIDAYEN

MARS 2024



Le mot du Maire

Le Bidayen vous arrive cette année avec le printemps. Espérons que le soleil soit bien plus présent que ces derniers mois. D'ailleurs, j'ai une pensée pour les sinistrés des inondations de cet hiver.

Je suis heureux de constater que notre village est toujours aussi animé au travers de manifestations très diversifiées, et je tiens à remercier pour cela les bénévoles des associations arrestoises. Notre commune est agréable et paisible, sachons l'apprécier !

Du côté des projets et travaux, les plus importants seront la réfection des joints de l'église et la pose de deux vitraux neufs, ainsi que l'installation d'un terrain multisports (city stade) qui permettra aux jeunes et sûrement aux moins jeunes, ainsi qu'aux enfants de l'école, de pratiquer des activités sportives et ludiques.

Il me reste à vous souhaiter une très belle année 2024 !

Armel BOUCHARD
Maire d'Arrest



Sommaire

Horaires et informations - Jeunesse	p.2-3
Haies - Rivière	p.4
Du côté de l'école	p.5-6
Etat-civil	p.7
Manifestations 2023	p.8-9
Maisons fleuries - Maisons illuminées	p.9-10
Lotissement de La Sollette	p.10
Associations	p.11-13
Travaux et projets	p.14
Recette en picard - Courses cyclistes	p.15
Manifestations 2024	p.16

ALERTE CYBERSÉCURITÉ

**Contravention / Amende :
Vague en cours de SMS et mail frauduleux**

INFO ANTAI: Vous avez une contravention à payer. Afin d'éviter toute pénalité veuillez la régler via: <https://dos.amendes.fr>

AMENDE GOUV: Nos agents ont trouvé des contraventions rattachées à ce dossier. Consultez votre dossier de la contravention via: [amendes.info](https://dos.amendes.fr)

1. Ne répondez pas
2. Signalez les SMS au 33 700
3. Signalez les mails à Signal Spam

Un seul site pour payer vos amendes : www.amendes.gouv.fr

www.cybermalveillance.gouv.fr

Don du sang
Les prochaines dates

à Feuquières-en-Vimeu (14h00-18h30 Salle socio-culturelle) : les 26/02, 24/06, 28/10.
à Friville-Escarbotin (14h00-18h30 Salle Edith Piaf) : les 22/04, 26/08, 23/12.
à Gamaches (10h00-12h30 & 14h00-17h30 Salle Paul Eluard) : les 14/05, 24/07, 22/10.

Horaires et informations

Le conseil municipal

Le Maire : Armel BOUCHARD 07.85.32.97.85
Permanence le vendredi de 14h00 à 15h00

Les Adjoints : Davy PACQUES 06.13.09.32.45
Finances, jeunesse et culture, bibliothèque

Julien CAILLET 06.29.30.56.37

Urbanisme, bâtiments et fêtes

Christophe BOULET 06.42.90.93.26
Voirie, fleurissement et salle des fêtes



Les conseillers : Bénédicte FOUQUEMBERG, Delphine PROBOLA, Delphine MERCIER, Gaylord DEBURE, Amandine FORESTIER, Serge FLET, Sylvain OSERET, Aurore BARETTE, Hélène HENOCQUE.

Les services communaux

Secrétariat de mairie : 03.22.60.85.25

Lundi - Jeudi : ouvert au public 8h15 - 12h15 / 13h15 - 17h15

Vendredi : ouvert au public - / 13h15 - 17h15

Mardi, mercredi matin : télétravail (contact par mail : mairie.arrest@wanadoo.fr)



Agence postale : 09.67.05.85.25

Lundi - Vendredi : 14h00 - 17h00

Mardi - Jeudi : 9h00 - 12h00

Samedi : 9h00 - 10h30



Site internet de la commune : www.arrest.fr

Facebook : le Bidayen d'Arrest

Bibliothèque : Mercredi de 14h30 à 15h30.

Fermée pendant les vacances scolaires.



Cimetière : Hiver (du 01/10 au 31/03), ouvert de 8h00 à 17h30

Été (du 01/04 au 30/09), ouvert de 8h00 à 20h00

Merci aux familles d'entretenir leur concession et ses abords.

Informations diverses

Rats musqués et ragondins : Les propriétaires riverains d'un cours d'eau peuvent déléguer leur droit de destruction.

Demande à déposer par mail : guichet-eau@ca-baiedesomme.fr.

Rats : Des sacs de grains empoisonnés et des blocs de raticide sont à votre disposition gratuitement au secrétariat de mairie. N'hésitez pas à venir en chercher pour traiter votre propriété.



Prêt de matériel communal : Des tables, chaises et bancs peuvent vous être prêtés le temps d'un week-end, à la condition de vous charger du transport. Un don au CCAS vous sera demandé en contrepartie.

Pharmacie : Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 19h00, et le samedi de 8h45 à 12h30.

Food truck :

GOODY BURGER un lundi sur deux, dès 18h30, sur la place (07.67.51.12.12).



Encombrants :

Le ramassage se fait 3 fois par an : début janvier, au printemps (le 21 mars), et à l'automne (en septembre, mais date non définie à ce jour).

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

le mardi matin,

RAMASSAGE DE TRI SELECTIF

le vendredi matin.

La CABS n'édite plus de calendrier, trouvez ces informations sur le site internet de la commune, ou sur www.baiedesommeagglo.fr

La mise en place du réseau **France services** fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

BESOIN D'AIDE pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?
Service gratuit et confidentiel.

France Services dispensent au minimum neuf services : ceux du ministère de l'intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la justice (accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit) de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la mutualité sociale agricole et de la Poste.

Dans chacune de permanences France Services, nous proposons une offre de services de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. De l'information transversale de premier niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, nous articulons présence humaine et outils numériques.

Permanences sur Arrest (salle à l'arrière de la mairie, accès par le chemin longeant le monument aux morts) : **Le dernier mardi du mois hors vacances scolaires 26/03 28/05 25/06.**

Plus de renseignements au 06.82.87.22.11.

En mairie de St-Valery/Somme : du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00. Tél : 03.75.62.01.65. Mail : saint-valery-sur-somme@france-services.gouv.fr



Service de portage de repas à domicile et téléalarme

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-12h30 et 14h30-16h00, et mercredi 8h30 à 12h30. 25 Rue de Picardie - 80100 Abbeville 03

22 23 53 60 - portagederepas@ca-baiedesomme.fr



Brigade de gendarmerie : 766 route de Ribeuwillé 80230 ST-VALERY/SOMME 03.22.60.12.17

Ci-contre la fiche d'information communiquée par la gendarmerie concernant la lutte contre le cambriolage des maisons d'habitation, en cas d'absence prolongée.

- Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèces
- Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur
- Faites relever votre courrier par une personne de votre entourage
- Rangez vos armes dans un coffret verrouillé et sécurisé
- Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur
- N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue
- Fermez vos clayettes Remplacez les clayettes cassées
- Verrouillez votre porte même en cas de courte absence
- Ne laissez pas vos clés cachées à proximité de votre domicile
- Installez des dispositifs de sécurité passive
- Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison
- Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle Compactez-les ou recyclez-les

#ContreLesCambriolages
Pensez à la check-list des précautions à prendre avant votre départ



Jeunesse

LIENS INTERNET DE LA CABS

pour tous renseignements (horaires, tarifs, inscriptions, paiements) :

<https://www.baiedesommeagglo.fr/quotidien/enfance-education-jeunesse/accueil-loisirs/>

<https://portail.berger-levrault.fr/380243/accueil>

L'accueil de loisirs se tient chaque vacance scolaire (dans notre école pour l'ALSH d'Arrest) et concerne les enfants de 3-10 ans. Le reste de l'année, les **mercredis loisirs** accueillent ces mêmes enfants à St-Valery/Somme.

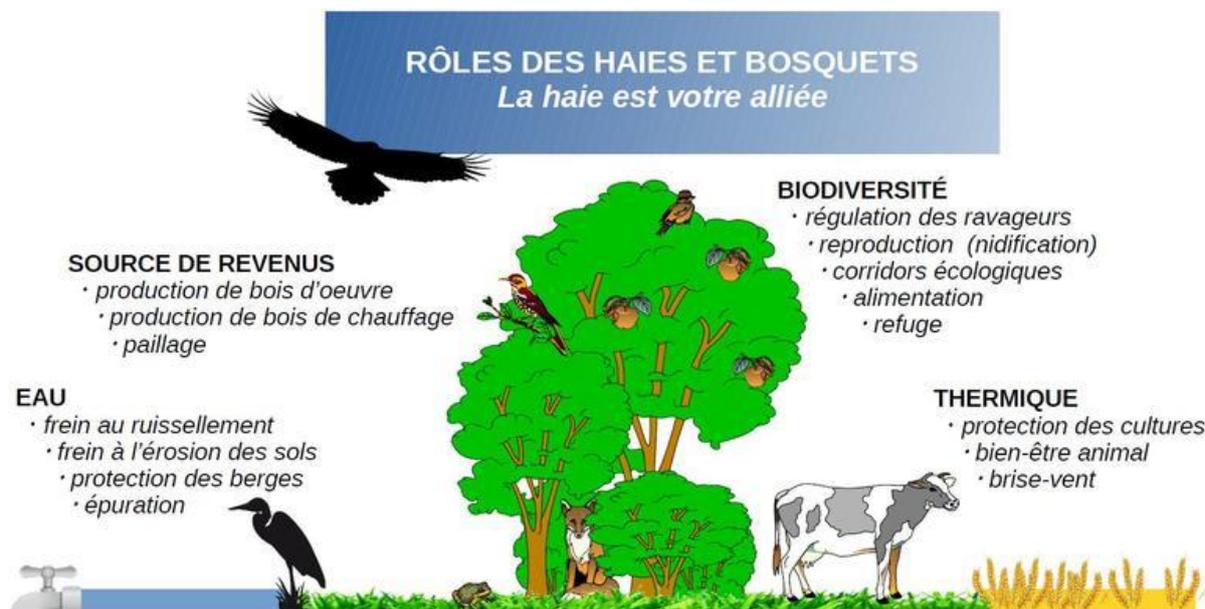
Les après-midis et des soirées « ados » sont également programmées toute l'année pour les 11-

17 ans (à St-Valery/Somme concernant notre secteur). Pendant les vacances scolaires, l'espace « jeunes » CAP Vacances se charge également de cette tranche d'âge.

Haies - Rivière

Les haies

A partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité recommande de **ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet**. Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août.



L'Avalasse

La **rivière Avalasse** est un cours d'eau non domanial. Cela signifie que les berges et le lit appartiennent aux propriétaires riverains. Toutefois, comme le stipule la loi sur l'eau de 1992, l'eau n'appartient à personne et son usage est commun à tous. Les propriétaires riverains en ont seulement un droit d'usage préférentiel qui est réglementé.

Quels sont les devoirs du propriétaire riverain sur le cours d'eau :

- 1- Entretenir le cours d'eau. Le propriétaire a l'obligation d'entretenir le cours d'eau afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.
- 2- Respecter le débit réservé. L'exercice du droit d'usage de l'eau ne doit pas aller à l'encontre du fonctionnement naturel du cours d'eau. Le débit réservé doit être respecté.
- 3- Ne pas modifier le régime des eaux. L'exploitation des ressources du lit du cours d'eau ne doit pas conduire à une modification du régime d'écoulement des eaux.
- 4- Ne pas rejeter d'eau non traitée dans le cours d'eau,
- 5- Éviter de planter des espèces inadaptées sur les berges, voire invasives.
- 7- Éviter de déposer les produits de tonte, compost... en pied de berge.

La plupart des travaux (modification du lit, aménagement de berge, installation d'ouvrage prélèvements, rejets,...) dans un cours d'eau non domanial sont soumis à déclaration ou autorisation administrative auprès des services de la Police de l'Eau. Il est alors fortement conseillé aux riverains qui souhaiteraient réaliser des travaux au niveau de milieux aquatiques de prendre contact avec ces services afin de vérifier la réglementation à laquelle ils seront soumis.

Contacts utiles :

CABS - GEMAPI
Garopôle
80100 ABBEVILLE - Nicolas LOQUET
Tél : 06.17.49.81.81
Mail : nicolas.loquet@ca-baiedesomme.fr

Syndicat mixte AMEVA
32 route d'Amiens
80480 DURY
Tél : 03.22.33.09.97
Mail : eptbsomme@ameva.org

Du côté de l'école

Le début de l'année a été marqué par la sortie des classes du CP au CM2 à l'Historial de Péronne couplé avec le circuit du souvenir afin de développer les valeurs citoyennes des enfants. Nous remercions l'Amicale des Anciens et Anciennes Elèves d'Arrest qui a financé cette sortie. Tous les enfants ont pu apprécier le spectacle « Le Noël de Clara » sur les musiques de Casse-Noisette de Tchaïkovski offert par l'Association des Parents d'élèves et la Municipalité.

Et nous avons commencé la nouvelle année avec une semaine d'initiation aux arts du cirque pour tous les enfants de l'école à leur plus grande joie. Ils ont pu pratiquer le jonglage avec bâtons du diable, anneaux, bolas et balles ainsi que l'équilibre sur les grandes boules, pédale-go, et rola-bola. Les plus jeunes ont pu participer au spectacle du « Chapiteau du Bonheur » dans le cadre des actions éducatives et culturelles dont une représentation a eu lieu au conservatoire de la Baie de Somme et l'autre dans la salle de Wim'arts : les TPS, PS et MS évoluaient en jonglant, mimant, et s'équilibrant sur les chansons des plus grands sur le thème du cirque. Ils étaient accompagnés sur scène par l'ensemble des percussions du conservatoire.

LES INSCRIPTIONS pour la rentrée de septembre 2024 sont à présent ouvertes, vous pouvez passer en mairie avec le livret de famille et le carnet de vaccination pour remplir l'imprimé requis, puis téléphoner à l'école pour prendre un rendez-vous pour l'inscription administrative de votre enfant :
03 22 26 84 39

Mme Martine GODBERT, directrice de l'école





Rang du fond, de gauche à droite :

PECQUERY Emile, Léon GARDIN, André PENEL, Eugène MABILLE, Marius CLERE, BONNET, Léon BOUBERT, Maurice GALLEMAND, Gabriel JACQUES, Fernand HUMEL.

Rang du milieu, de gauche à droite :

Charles BLONDIN, René FORESTIER, Gabriel DEMAY, Alphonse BERNARD, Arthur BOUTON, René FRICOURT, Paul FORESTIER, GAULINET, Jules DECAYEUX, Marius DELAHAYE.

1^{er} rang, de gauche à droite :

Robert LEMAIRE, Marcel BERNARD, Gabriel TUEUR, Henri DEGREMONT, Gabriel FERMENT, Aimé LENNE, Marius GALLEMAND, André LENNE, Fernand NOEL, Charles MOREL.

Assis par terre :

Gabriel BONHOMME, Marius ROGER.



Etat civil

Naissances 1923

ALIAMET Serge	21 août
BEURAIN Daniel	18 mars
BECQUET Denise	15 mai
CHEVALIER Michel	20 octobre
CLERE André	26 mars
DEGREMONT Arthur	30 août
DELABARRE Mireille	10 novembre
FORESTIER Arthurienne	23 mars
FORESTIER Gilbert	26 octobre
FORESTIER Roland	27 février
FOURNIER Pierre	13 avril
GARDIN Jacqueline	22 juin
LECOMPTE Marius	30 juin
LENNE Charles	4 novembre
LEPRUN Maxime	20 juillet
NOEL Moïse	5 janvier
PENEL Arthur	18 mai
PIOLE Marcel	20 juin
REQUIN Marceau	4 mars
THEREUX Eugène	5 décembre
VUE Blanche	23 décembre

Mariages 1923

BARBIER Germain & DEGEMONT Asseline	2 juin
BIDAULT Armand & DEMAY Sabine	23 juin
BOUBERT Pierre & DENISE Pauline	28 avril
BOULANGER Charles & FORESTIER Yvonne	16 juillet
CARPENTIER Adhélard & BONHOMME Gab.	21 avril
CAUDRON Louis & PIOLÉ Valentine	11 déc.
CLÉRÉ Marius & LAMBERT Louise	12 mars
GEST Eugène & SIMON Victoire	5 mars
LECOMPTE Marius & MENTION Irma	30 juin
MOREAU Louis & AMOURETTE Alice	11 sept.
MOREL Joseph & FOURDRIN Delphine	18 juin
QUENNEHEN Elie & ROGER Madeleine	22 sept.
SABRAS Eugène & MARÉCHAL Marthe	13 janvier
TORON Raymond & FORESTIER Hélène	4 juillet
VERKEST Pascal & PIOCHEL Marcelle	25 octobre



Décès 1923

BOUBERT Henri	8 mai
DELOISON Constant	16 décembre
DEMAY Manasses	14 juillet
FORESTIER Marie	19 mars
GEST Clovis	8 septembre
HENIN Amédée	21 juin
LENNE René	7 mai
MABILLE Jeanne	7 avril
PENEL Marie	3 septembre
TUEUR Arthur	16 novembre

Décès 2023

BOUCHERE Martine STRAVIUS	26 avril
CARPENTIER Thérèse MOITRELLE	2 mars
DOLIQUE Pierre	20 juin
HIMBERT Jacqueline SERVANT	10 juillet
LELONG Jeannine ROGER	19 mai
LOTTIN Claudette MONCHAUX	31 juillet
LOTTIN Régine	11 février
QUENARD Geneviève LEFEBVRE	25 nov.

Mariage 2023

GEORGE Daniel & VILLAINÉ Lydia	5 août
PETIT Jérôme & HOLLEVILLE Maïté	2 sept.
PRUVOT F-Xav. & SARNOWSKI Virginie	22 juillet

Naissance 2023

FROUARD Cleia	28 novembre
GUIBAUD Paul	27 août
JACQUES Raphaël	29 avril
LARGEMAIN Léon	12 mai
LEBARQUE Axel	15 octobre
LOTTIN Clément	1 ^{er} octobre
SPRIT Constance	21 juillet



Manifestations

13-14 juillet : Le 13 juillet a eu lieu notre traditionnelle retraite aux flambeaux, défilé de lampions derrière le char de l'association des fêtes et ses membres vêtus de "Bleu Blanc Rouge" pour l'occasion, suivie du vin d'honneur. Le lendemain, jour de fête nationale, était l'occasion une nouvelle fois de mettre à l'honneur nos sportifs arrestois au travers de l'ASA, vainqueur du challenge Tavernier, et du club de tir d'Estreboeuf où nombre de nos jeunes Bidayens s'illustrent tous les ans, mais aussi de récompenser les lauréats du diplôme national du Brevet. Pour clôturer cette journée ensoleillée, la municipalité offrait un pot de l'amitié pendant que les membres de l'association des fêtes occupaient les enfants par les traditionnels jeux.



Au fond de la vallée de l'Avalasse, la commune d'Arrest possède un patrimoine bâti diversifié mis en valeur par son cadre paysager préservé. L'**Apéro du Patrimoine** organisé le 14 septembre a été l'opportunité de mieux connaître le travail du Parc naturel régional en faveur des paysages emblématiques du territoire, mais également de découvrir les pépites patrimoniales du Pays d'art et d'histoire comme l'église Saint-Martin et le château (parc) d'Arrest.

La richesse patrimoniale du territoire Picardie Maritime est reconnue, mais au-delà des monuments emblématiques sujets de publications et de reportages, très souvent nombre d'éléments de ce patrimoine sont oubliés, délaissés parfois mal aimés par ceux qui les côtoient au quotidien. Cette proximité a souvent pour conséquence de banaliser le ou les édifices qu'ils soient à usage d'habitation, de travail agricole, artisanal, industriel ou à destination religieuse. Ce constat a conduit le PNR et le Pays d'art et d'histoire à proposer au public lors d'une animation "Apéro Patrimoine" la (re)découverte d'un ou de différents éléments présent dans le cadre de vie quotidien des habitants. De nouveaux apéros pourraient être organisés à Arrest en 2024.



180 brioches ont été vendues au bénéfice des Papillons blancs le week-end du 13 au 15 octobre, à l'occasion de l'**Opération Brioches**. 806.60 € ont été collectés (- 288 € remboursés au boulanger). Merci aux conseillers qui ont participé à la distribution.

A l'occasion d'**Octobre Rose**, une marche de 6 km a été organisée à Arrest le samedi 28 octobre en partenariat avec le service santé de la CABS. Des chargées de prévention ont ensuite sensibilisé les participants au dépistage du cancer du sein. 88.50 € ont été remis à l'association Agir contre le cancer 80.





Téléthon : Les associations du village accompagnées par la commune ont participé au traditionnel après-midi à la salle des fêtes, le samedi 9 décembre. Au programme, tarots, jeux de société, crêpes et vin chaud, travaux des Doigts de fées ont permis de faire un don de 694 euros à l'association Française contre les Myopathies.

Vœux : C'est en présence d'une centaine de convives que M. le Maire a présenté ses vœux à la population en ce début d'année, le samedi 6 janvier. Après un récapitulatif des événements de 2023 et une prise de parole de M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil Départemental, présent pour l'occasion, tous ont pu se retrouver autour d'un verre de cidre et d'un "pain - pâté" pour finir cette soirée.



Maisons fleuries

Les lauréats

Maisons « grande pelouse » (Cat. 1)

- 1^{ère} : Mme RASSE Marie-Christine
- 2^{ème} : Mme GARDIN Rose-Marie
- 3^{ème} : Mme DUPONCHELLE Roselyne
- 4^{ème} : Mme FOURNIER Françoise
- 5^{ème} : Mme NORMAND Eliane
- 6^{ème} : Mme HEMERYCK Nathalie
- 7^{ème} : Mme TEIXEIRA Karine

Maisons « pelouse moyenne » (Cat.2)

- 1^{ère} : Mme DRON Dominique
- 1^{ère} : Mme HEDIN Héléna
- 3^{ème} : Mme FERTE Solange
- 4^{ème} : Mme HENOCQUE Jeannine
- 5^{ème} : Mme POIRET Sophie
- 6^{ème} : Mme FERTE Carole



Maisons illuminées

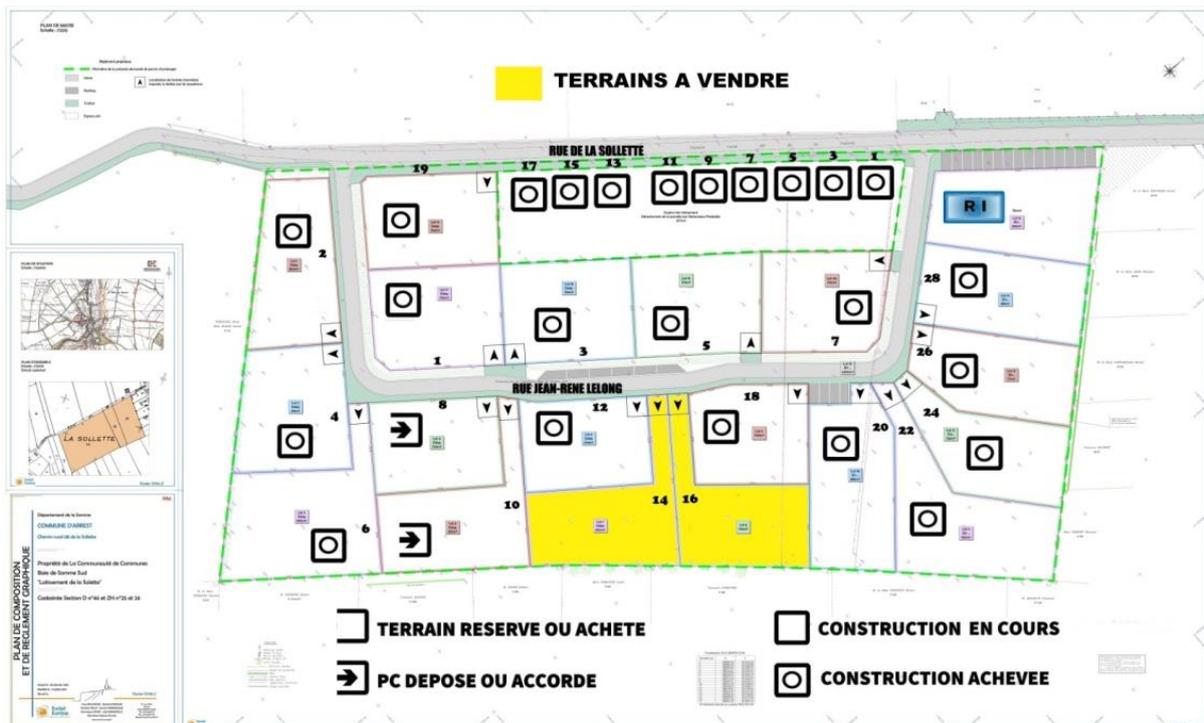
Les lauréats

- 1^{ère} : M. TEIXEIRA Jean-Pierre
- 2^{ème} : Mme DUPONT Kelly
- 3^{ème} : M. FOURNIER Patrick
- 4^{ème} : M. LEGER Yohan
- 5^{ème} : Mme FERTE Carole



Rappelons que le magasin BRICOMARCHE de Saint-Valery-sur-Somme double la valeur des prix offerts par la commune à tous les lauréats de ces deux concours !

Lotissement de La Sollette



Deux terrains restent à acquérir et à construire rue Jean-René Lelong, aux n°14 et 16. Ils sont en vente auprès de la Selarl BUTEL-SIGWALD de St-Valery/Somme, au prix de 50 € le m².
 Contact : 03 22 60 35 35
butel.sigwald@notaires.fr



U.N.C.
Union Nationale des Combattants



Soldats de France
Nouvelles Générations Combattantes

Rapport moral et d'activité de 2023

L'arrondissement d'Abbeville a été particulièrement touché par la disparition d'une douzaine de ses adhérents dont quatre le même mois.

Participation des associations locales et leur porte-drapeau à ces cérémonies rendant ainsi un dernier hommage à nos chers disparus. Un témoignage de solidarité fraternelle qui touche profondément les familles endeuillées.

Le 26 février 2023, la section s'est réunie en son siège social de la mairie d'Arrest pour y tenir son assemblée générale ordinaire, en présence de M. le Maire de la commune Armel BOUCHARD. L'ordre du jour épuisé, le président a levé la séance. Après la photo prise au monument, le repas a été pris au restaurant « le Cheval Noir » à Petit-Miannay.

Le 8 mai 2023 (78^{ème} anniversaire)

Rassemblement place Robert Becquet, célébration de l'office à l'église dirigée par Mme Bernadette DELABIE, cérémonie au monument aux morts, sonneries réglementaires, lecture des noms gravés dans la pierre des combattants morts pour la France par deux enfants des écoles. Dépôts de gerbes, allocutions, Marseillaise chantée par tous, présence de deux jeunes militaires en uniforme, dont l'un a ses grands-parents à Arrest (M. et Mme Fernand ROUSSEL).

Cérémonie au cimetière, dépôt de gerbes sur la tombe du soldat Britannique. Dépôt de gerbes sur les tombes de MM. Jean-René LELONG, Jacques HERENT et Pierre SABRAS. Vin d'honneur offert par la municipalité. Repas au restaurant « le Cheval Noir » de Petit-Miannay.

14 juillet 2023

Cérémonie au monument aux morts. Lectures des noms des combattants morts pour la France par deux parents. Recueillement, dépôts de gerbes. Dépôt de gerbe au cimetière sur la tombe du soldat Britannique. Recueillement sur la tombe de Jean-René LELONG. Vin d'honneur offert par la municipalité sur le terrain près de l'église.

10 septembre 2023

Le congrès de l'Union Nationale des Combattants de l'arrondissement d'Abbeville dont l'organisation incombe à l'association locale placée sous la responsabilité du président Raynal DARGNIER s'est tenu à Woignarue. La séance de travail a débuté à 9h. Une minute de silence a été observée à la mémoire de tous les adhérents qui nous ont quittés depuis la création de l'UNC. Interventions des personnalités, célébration de l'office religieux en l'église Ste-Marie-Madeleine, dépôt de gerbe à la stèle des combattants Afrique du Nord, cérémonie aux monuments aux morts. Défilé en cortège vers la salle Charles LECAT, remise de décorations internes, vin d'honneur et repas de clôture. Le rendez-vous est pris à Ault l'an prochain.

11 novembre 2023

Rassemblement place Robert Becquet, célébration de l'office à l'église dirigé par Mme Bernadette DELABIE, cérémonie au monument aux morts, sonneries réglementaires. Lecture des noms gravés dans la pierre des combattants morts pour la France par deux enfants des écoles. Dépôts de gerbes, allocutions, Marseillaise chantée par l'ensemble des participants. Au cimetière, dépôt de gerbes sur la tombe du soldat Britannique. Recueillement sur la tombe de M. Jean-René LELONG. Vin d'honneur offert par la municipalité suivi d'un repas au restaurant « le Cheval Noir » de Petit-Miannay.

Le 25 novembre 2023

En mairie d'Arrest, assemblée générale ordinaire de l'UNC de l'arrondissement d'Abbeville. Présence de M. le Maire Armel BOUCHARD. Avant de parcourir l'ordre du jour, le président a rappelé la trop longue liste des décès survenue en cette année 2023. Une minute de silence est observée.

Le président Guy MAERTEN a rappelé que certaines associations de l'UNC locales subissaient malheureusement une diminution des effectifs.

L'objectif est donc de faire connaître l'UNC ne serait-ce qu'au sein des communes de rattachement au travers de son champ d'action axé sur la solidarité, l'entraide et le devoir de mémoire. Un contact est donc nécessaire avec les autorités municipales pour essayer de mettre en valeur l'association : pour Arrest, l'UNC paraît dans le Bidayen chaque année. Les maires comptent sur ns associations locales pour les cérémonies officielles. Un contact peut également être pris avec les autorités des établissements scolaires pour sensibiliser la « jeunesse » et l'amener à se souvenir. Pour la commune d'Arrest, présence

depuis toujours des enfants des écoles accompagnés de leurs enseignants.

Le 5 décembre 2023

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord. Au monument aux morts, sonnerie réglementaires, dépôts de gerbes, et vin d'honneur offert par la municipalité.

Le 9 décembre 2023

La section participe au Téléthon, présence de M. Alain HAUTEFEUILLE.

Le président de l'UNC,
M. Maurice BOBIGNY

Le club de tarot

Le club de tarot Arrestois créé en 2021 compte actuellement une vingtaine de membres : quatre personnes d'Arrest, les autres venant de communes voisines allant d'Ochancourt jusqu'à Abbeville en passant par Friville et St-Valery. Les rencontres se déroulent en 2 séances : de 14h à 16h30 et de 16h45 à 18h45, ce qui permet de la souplesse sur la présence des membres. Elles ont lieu dans la salle annexe de la mairie, le mardi. Fin mars un concours est organisé auquel des membres du club de Rue participeront pour la 1^{ère} année.

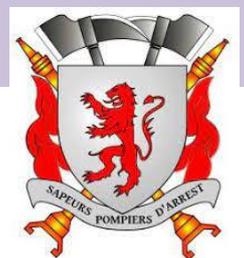
Le club peut encore accueillir deux ou trois personnes, elles seraient d'Arrest, cela serait parfait ! Pour tous renseignements : Tél 06.20.33.33.00. Merci à la municipalité pour son aide logistique.



Les pompiers

Le corps de première intervention d'Arrest a effectué 25 sorties cette année, réparties comme suit :

- 6 secours à domicile
- 6 interventions sur voie publique
- 1 intervention sur lieu de travail
- 12 nids de guêpes.



Association des parents d'élèves

Présidente : Mme Angélique DEHESDIN
Trésorière : Mme Tiphanie CORMONT

Vice-présidente : Mme Coralie LOTTIN
Secrétaire : Mme Stéphanie DESCAMPS

Avant toute chose, l'Association des Parents d'Élèves tient à remercier la Municipalité, certaines associations du village, pour leurs investissements et leurs confiances accordés. Notre assemblée générale a eu lieu le 26 septembre dernier.

Depuis la nouvelle rentrée scolaire, nous avons organisé :

- Karaoké : vendredi 20 octobre
- Soirée Couscous : samedi 21 octobre
- Vente des Calendriers et de sapin : courant novembre
- Marché de Noël / Bourse aux jouets : dimanche 3 décembre
- Participation à la fête de Noël : vendredi 15 décembre
- Vente de Grille de Pâques
- Loto : vendredi 8 mars 2024
- Karaoké : samedi 24 mars 2024

Comme chaque année, nous offrirons une calculatrice Fx92

et une clé USB pour le collège l'année prochaine, lors de la fête de l'école.

Nous participerons au voyage de fin d'année pour nos écoliers ainsi qu'à l'achat des livres pour la remise des prix offerts à tous nos élèves.

Pour l'heure l'Association des Parents d'Élèves a pour plus grande préoccupation le projet de fermeture d'une classe contre lequel elle se bat, en lien étroit avec la mairie et l'école.



Les Aînés - Renov'Eglise



Aînés 2023 : Le thé dansant des aînés a eu lieu le 29 janvier, l'après-midi crêpes le 14 février. En 2024, ces animations ont également eu lieu aux mêmes périodes.

Renov'église 2023 : la soirée théâtrale s'est déroulée le 18 février, avec la troupe de l'Avenir croisien.

Travaux sur l'église : Enfin, l'échafaudage est là ! Reste à savoir quand les travaux commenceront. Pour les vitraux, ce sera certainement avant l'été...



Travaux et achats

Achat d'étagères de bibliothèque
Achat de matériel divers (électroportatif et taille-haie)
Aménagement du fossé rue Machet Chollet
Remplacement de fenêtres à l'étage du logement de l'ancienne poste
Remplacement de l'alarme HS de la salle des fêtes
Remplacement des poteaux tenant le filet au stade
Réalisation du 3^{ème} abribus (rue de Drancourt)
Curage des traversées de route (Avalasse) impasse de la Tuffière et route d'Abbeville
Démoussage des toits de la cuisine et du local de stockage de la salle des fêtes
Isolation de la pièce annexe à la salle des fêtes



Projets

Restauration et création de vitraux à l'église et rejointoiement des murs

Coût 67 584 € HT subvention du Dépt 30% (accordée)
subvention de la Région 50% (accordée).

Rejointoiement des briques de la nouvelle mairie

Coût 30 800 € HT subvention au Dépt 40% (accordée)
subvention de l'Etat 30% (en attente).

Création d'un plateau multisports au stade

Coût 150 013 € HT demandes de subventions à déposer :
auprès du Département de la Somme 40%
auprès de l'Agence Nationale du Sport 40%.

Plantation d'une haie au stade : Dotation de pieds par la Fédération de Chasse de la Somme.

Création d'une nouvelle station d'épuration par la commune de St-Valery/Somme

Une étude diagnostique du système d'assainissement a révélé que l'actuelle station de St-Valery/Somme ne répondait plus à l'évolution des normes de rejet et présentait des dépassements réguliers de sa capacité de traitement. Un programme de travaux de reconstruction, réhabilitation et extension doit donc être engagé. Les communes d'Arrest et de Noyelles/Mer qui y envoient leurs eaux usées d'assainissement doivent participer au financement de ces travaux en fonction du volume de leurs rejets (soit 7.10% pour Arrest) : Coût total = 6 750 700 € HT

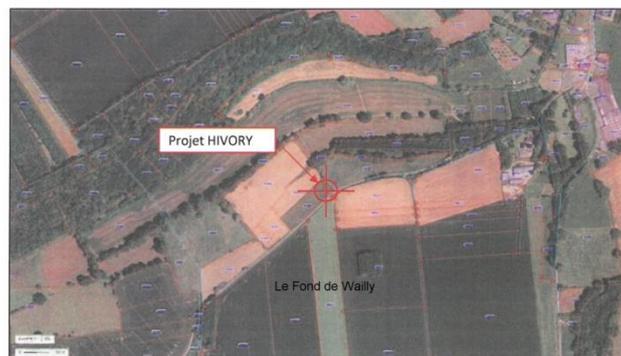
Subventions = 2 536 099 € HT Reste à financer = 4 214 601 € HT

Coût prévisionnel pour le budget « assainissement » d'ARREST = 299 237 € HT

Pour financer cette somme et équilibrer le budget, une partie pourra être prise sur l'excédent, mais un emprunt devra être contracté. Les annuités de remboursement qui en découleront se répercuteront sur le prix de l'eau qu'il faudra nécessairement augmenter.

Projet SFR : Installation d'une antenne radiotéléphonique au Fond de Wailly (actuellement à l'instruction).

PROJET D'ANTENNE-RELAIS SFR HIVORY



Recette en Picard

Ch'flippe

Recette du Vimeu : 2/3 de cidre bouillant et 1/3 d'eau-de-vie de pomme. Sucrez très fort au miel.

Recette de l'Amiénois : 2/3 de cidre bouillant et 1/3 d'eau-de-vie ordinaire. Sucrez.

On peut remplacer l'Eau de vie de pomme par du Calvados -

"Autrefois on en buvait beaucoup, en hiver au cours des veillées, pour se réchauffer."



Après maquer, i' feut boire,
Por envaler :
Ch'est l' raison que j' m'en vo coire
Vous régaler,
- Taindis qu'os feum'rez vo pipe, à ch' cuin de ch' fu, -
D'eine r'cette à foire ch' flippe,
Mais nom d'eseu,
Fuchez tous yux à m'n ouvrage,
R'bayer men soin,
Ou bien de ch' fanmeux buvrage,
Os n'n airez point.
Os êt's prêts ?
- Anm'nez l' castrolle su' ch' bout d' tison : -
A ch't'heur', v'lô qu'ment cho s' bricole
Das chaqu' moison
Où qu'o-z est por foir' sérée :
O prend du fil,
Pis ein o'oté' fin chucrée
D' chide en baril.
O-z rajout' coir du chuque
Tant qu'i'n est b'soin :
- l' n' suffit mil' d'ein' berluque pou' qu' cho fuch' boin. -
Coeuffez fort : et pis v'l ôch' flippe
D' ches temps passés,
Coume o l' buvoit sous ch' pèr' Philippe
Roi des Fraînçais !

Insertions



Si vous souhaitez qu'un **ENCART** concernant votre commerce, votre entreprise ou votre location de vacances paraisse dans le Bidayen, merci de nous envoyer un mail en début d'année à : mairie.arrest@wanadoo.fr, accompagné du fichier publicitaire à insérer.



Si vous souhaitez être **MIS A L'HONNEUR** dans le Bidayen à l'occasion d'un résultat sportif, d'un examen réussi ou d'une passion quelle qu'elle soit, vous êtes invités à nous envoyer cette information par mail, accompagnée d'une photo ou de tout autre document à mairie.arrest@wanadoo.fr

Courses cyclistes



Passage de la course cycliste « **LES 4 JOURS DE DUNKERQUE** » et de sa caravane dans la commune d'ARREST (sens Estreboeuf / Franleu) le **mercredi 15 mai 2024 vers 14h40**. Soyez nombreux à encourager les coureurs !



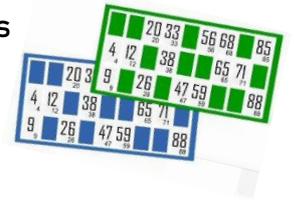
« **LE TOUR DE LA SOMME** » passera dans le village le **dimanche 28 avril 2024 vers 15h40**, (sens Franleu / Estreboeuf). Venez soutenir les cyclistes !

Des signaleurs sont recherchés ! Merci.

Ces jours-là, le stationnement sera interdit dans les rues concernées (rue de Catigny, place Augustin Delahaye, rue Basse-Boulogne et rue de Franleu), et la circulation des véhicules sera interrompue quelque temps avant le passage de la caravane et des coureurs. Merci de votre compréhension.

Manifestations à venir

2 avril :	Assemblée générale des aînés
7 avril :	Thé dansant – Rénov'église
14 avril :	Brocante à la Sollette – Association des fêtes
3 mai :	Loto – ASA
8 mai :	Cérémonie commémorative
9 mai :	Repas des aînés – Commune
12 mai :	Vide-jardin – AAAE
9 juin :	Elections européennes – dans la nouvelle mairie
15 au 18 juin :	Fête locale annuelle – concert, feu d'artifice, bal, manèges
13 et 14 juillet :	Fête nationale – retraite aux flambeaux, mises à l'honneur, jeux
25 août :	Brocante annuelle – Association des fêtes
7 septembre :	Loto – AAAE
27 septembre :	Loto – ASA
28 septembre :	Moules-frites – Association des fêtes
5 octobre :	Loto – Amicale des sapeurs-pompiers
6 octobre :	Théâtre – Rénov'église
13 octobre :	Loto – Aînés
19 octobre :	Repas – APE
26 octobre :	Halloween – Association des fêtes
3 novembre :	Thé dansant – Rénov'église
11 novembre :	Cérémonie commémorative
17 novembre :	Harengade : Association Sports & Loisirs
23 novembre :	Soirée Beaujolais – AAAE
30 novembre :	Téléthon – Commune et associations
1 ^{er} décembre :	Bourse aux jouets, marché de Noël – APE
14-15 décembre :	Marché de Noël – Association des fêtes
21 décembre :	Colis des aînés – Commune



DÉPISTAGE DES CANCERS : POUR QUI ET QUAND ?

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Pour les femmes :

- tous les 3 ans, de 25 à 30 ans
- tous les 5 ans, de 30 à 65 ans



CANCER DU SEIN

Pour les femmes :

tous les 2 ans, de 50 à 74 ans



CANCER COLORECTAL

Pour les femmes et les hommes :
tous les 2 ans, de 50 à 74 ans



En cas d'antécédents personnels ou familiaux,
parlez-en avec votre médecin.

Plus d'informations sur e-cancer.fr

DÉPISTAGE
DESCANCERS
Centres de coordination
Régionaux

l'Assurance
Maladie

santé
famille
retraite
services

DON DE SANG > RESERVES FRAGILES

~~JE DONNERAI DEMAIN~~
DÈS MAINTENANT



PRATIQUEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

Santé

LE BIDAYEN



MARS 2024